



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

DOSSIER DE CANDIDATURE 2024/2025

RENSEIGNEMENTS ÉLÈVE

NOM..... Prénom.....

Né le..... à

Nationalité.....

Garçon Fille

Renseignements particuliers (santé, famille, ...) :

RENSEIGNEMENTS REPRÉSENTANT LÉGAL 1

NOM :

Prénom :

Profession :.....

Adresse :

.....

Code postal et ville :

Tél. domicile :

Tél. portable :

E-mail :

.....

RENSEIGNEMENTS REPRÉSENTANT LÉGAL 2

NOM :

Prénom :

Profession :.....

Adresse :

.....

Code postal et ville :

Tél. domicile :

Tél. portable :

Email :

.....

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Établissement fréquenté en 2023/2024 :

Ville : Classe :

(Langue vivante 1 :) (Langue vivante 2 :))

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Club (obligatoire) : Catégorie : U..... Équipe : A B C

Niveau de compétition (district, excellence, régional) :

Droitier(ère) Gaucher(ère)

Poste(s) joué(s) en club : Poste 1:

Poste 2 :

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER

- Être licencié obligatoirement dans un club sportif de football (nouveau 2024)
- Fiche d'appréciation remplie par l'instituteur (futurs 6^e) ou les professeurs (futurs 5^e, 4^e, 3^e).
- 2 enveloppes timbrées et libellées à l'adresse du responsable légal.
- **Photocopie des bulletins** de l'année en cours (1^{er} trimestre et/ou 2^{ème} trimestre).
- **Photocopie de la licence FFF obligatoire** (le club doit faire une capture d'écran via l'application « foot compagnon »), ou certificat médical de non contre-indication à la pratique du football.
- **Engagement daté et signé** concernant les règles de fonctionnement principales de la section sportive scolaire.
- **Un dossier scolaire répondant aux trois critères fondamentaux d'une section sportive :**
 - > Les trois critères fondamentaux sont :
1) **COMPORTEMENT**- 2) **SCOLAIRE**- 3) **SPORTIF**
- Pour information : **tout élève ne répondant pas à un de ces trois critères obligatoires, ne pourra pas participer aux tests sportifs de la section** (appel aux familles au préalable)

Dossier complet à renvoyer complet au collège avant le 9 février 2024 : Collège Henri Dunant

67 avenue Henri Dunant

77100 MEAUX

DATES DE DÉTECTIONS (CONCOURS D'ENTRÉE)

- nés en 2010/2011 : mercredi 20 mars 2024 au stade synthétique à Corrazza (Meaux) de 9h00 à 12h.
- nés en 2012/2013/2014 : mercredi 20 mars 2024 au stade synthétique à Corrazza (Meaux) de 13h à 16h.

Plus d'informations :

secrétariat du collège : 01 64 33 11 78

- responsable de la section sportive scolaire : 07 86 83 04 70 (M. LOTON)

- site du collège : www.dunant.fr □ section sportive football

FICHE D'APPRECIATION ECOLE PRIMAIRE

(Futurs 6^e)

Nom de l'instituteur :

Appréciation générale (**Comportement**-Attitude-Résultat)

Appréciation par discipline :

Français	
Mathématiques	
Éducation physique et sportive	
Langue vivante	
Sciences expérimentales et technologies	
Culture humaniste	
Techniques usuelles de l'information et de la communication	
Instruction civique et morale	

Signature de l'instituteur :

FICHE D'APPRECIATION COLLEGE

(Futurs 5^e, 4^e, 3^e)

DISCIPLINES	AVIS DU PROFESSEUR Comportement - Résultats - Attitude -	NOM ET SIGNATURE
Français		
Histoire- géographie, éducation civique		
Langue vivante 1		
Langue vivante 2		
Mathématiques		
SVT		
Physique-chimie		
Technologie		
EPS		
Arts plastiques		
Education musicale		

Synthèse du professeur principal concernant les capacités de l'élève à assumer les exigences d'une section sportive scolaire :

ENGAGEMENT

Ce document énumère quelques règles à respecter pour le bon fonctionnement de la section sportive.

L'élève et sa famille s'engagent, en cas d'acceptation au sein de la section sportive scolaire du collège Henri Dunant, à :

- 1) Respecter les horaires d'entraînement.
- 2) Avoir une tenue d'entraînement complète et adaptée (short, maillot, chaussettes de football, chaussures de football adaptées, protège-tibias).
- 3) S'équiper à chaque entraînement et match de la tenue du collège dès qu'elle sera fournie.
- 4) Ne pas s'entraîner avec son club si l'élève s'entraîne ou joue dans l'après-midi avec la section sportive.
- 5) Prendre la douche après chaque entraînement et match.
- 6) Être inscrit à l'association sportive du collège (UNSS) et en respecter les convocations (entraînements et matchs).
- 7) Avoir un comportement irréprochable en cours et lors de toutes activités scolaires (sorties, aide aux devoirs, rencontre,...), et une attitude positive face au travail.
- 8) Accepter l'inscription à l'aide aux devoirs en cas de difficultés.
- 9) Fournir un certificat médical en cas de blessure, et se rendre à l'entraînement.
- 10) Justifier toute absence.

Date :

Nom, prénom et signature de l'élève

Nom et signature du responsable légal